

Bois noir

C'est une jaunisse à phytoplasme comme la flavescence dorée, mais son impact sur le vignoble est très différent. Sa transmission est plus irrégulière et donc moins épidémique. Elle est toutefois présente un peu partout dans nos deux départements.

Biologie

Contamination

Par un vecteur ou par des plants contaminés.



Hyalesthes obsoletus

Vecteur

Un insecte (*Hyalesthes obsoletus*) ne vivant pas sur la vigne mais sur des plantes adventices (liseron, passereau, morelle noire, ortie...). Les larves vivent dans le sol sur les racines des plantes hôtes. Elles se nourrissent de leur sève pouvant contenir le phytoplasme. Les adultes, ailés, vivent et se nourrissent sur différentes plantes. Ils peuvent alors occasionnellement transmettre le phytoplasme à la vigne lors de prise de nourriture.

Symptômes

Ce sont les mêmes que ceux de la flavescence dorée :

- feuilles jaunes (ou rouges) et enroulées, surtout sur Chardonnay et sur Gamay ;
- dessèchement des baies ;
- non aoûtement des bois.

Ils sont visibles à la même période, à partir du mois d'août jusqu'à la chute des feuilles.

Les ceps touchés sont en général isolés, contrairement à la flavescence dorée où les ceps atteints sont la plupart du temps regroupés en foyers.

On ne peut pas différencier ces deux maladies à l'œil nu, une analyse en laboratoire est nécessaire.

Stratégies de lutte

Un traitement spécifique contre le vecteur est inutile du fait qu'il ne vit pas sur la vigne.

Par contre, **lors de cas avéré de bois noir**, l'arrachage des ceps contaminés est obligatoire (ces ceps ne guérissent pas et sont condamnés à plus ou moins long terme).

Dans les parcelles contaminées, il est recommandé de :

- détruire les plantes adventices (désherbage, travail au sol) ;
- toujours privilégier les plants traités à l'eau chaude lors de plantation ou de remplacements.

Contact utile

- **DRAAF/SRAI**
Antenne de Saintes
75 rue Georges Desclaude
17100 SAINTES
Tél. 05 46 98 75 62